

## ÉVOLUTION DES EMPLOIS FONCTIONNELS

De nouveaux textes encadrant les emplois fonctionnels sont parus au Journal officiel du 7 décembre. Ils intègrent les revalorisations prévues au protocole 2016-2019.

Actuellement, seuls les emplois fonctionnels catégories A sont concernés, soit le CTAC, le CSTAC, le CUTAC, le CST (Chef de service technique) et le CTSP (Chef de service technique principal), **nous attendons toujours la modification de la liste des postes éligibles au RTAC.**

(À noter que les grilles indiciaires des emplois fonctionnels sont revalorisées au 1<sup>er</sup> janvier 2019).

### Liste des postes éligibles

Arrêté du 3 décembre 2018 relatif aux fonctions requises pour l'accès aux emplois de chef de service technique principal, chef de service technique, chef d'unité technique, cadre supérieur technique et cadre technique de l'aviation civile

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037768891&dateTexte=&categorieLien=id>

Ce texte fixe la liste des postes éligibles dans la DGAC avec les nouveaux emplois négociés lors du protocole. Consultez la liste en annexe pour connaître tous les nouveaux postes éligibles.

### Nombre d'emplois éligibles

Arrêté du 3 décembre 2018 fixant le nombre d'emplois de chef de service technique principal, de chef de service technique, de chef d'unité technique, de cadre supérieur technique et de cadre technique de l'aviation civile

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037768884&dateTexte=&categorieLien=id>

Ce texte retranscrit les avancées obtenues au protocole avec une augmentation du nombre d'emplois ouverts.

**Mais celui-ci reste toujours insuffisant en regard du nombre de postes existants à la DGAC ! La carrière des agents peut ainsi être retardée de plusieurs années !**

Nombre de postes (gain) pour chacun des emplois fonctionnels :

CSTP : 7 (+7)

CST : 64 (+20)

CUTAC : 185 (+40)

CUTAC encadrement/expertise : 210 (+20)

CSTAC : 217 (+17)

CTAC : 203 (+13)

### Accès au CUTAC

Arrêté du 3 décembre 2018 définissant les fonctions requises pour l'accès à l'emploi de chef d'unité technique de l'aviation civile exerçant les fonctions d'encadrement de la filière technique au sein de la direction des services de la navigation aérienne

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037768904&categorieLien=id>

Ce texte liste les fonctions d'encadrement ou d'expertise permettant aux IEESA et aux IEEAC d'être nommé dans l'emploi fonctionnel CUTAC (Chef d'unité technique de l'aviation civile).



## ANNEXE : LISTE DES NOUVEAUX POSTES ELIGIBLES

### CTAC (Cadre technique de l'aviation civile)

#### A la Direction de la sécurité de l'aviation civile (DSAC) :

- responsable d'une mission d'audit ou référent ;
- contrôleur technique d'exploitation senior depuis plus de deux ans ;
- adjoints aux délégués territoriaux.

#### A la direction des services de la navigation aérienne (DSNA) :

##### A la direction des opérations (DSNA/DO) :

- instructeur régional ;
- chef du bureau national d'information aéronautique (BNIA) ;
- adjoint au chef du bureau national d'information aéronautique (BNIA).

##### A la direction de la technique et de l'innovation (DSNA/DTI) :

- expert confirmé.

#### Au bureau d'enquêtes et d'analyses pour la sécurité de l'aviation civile (BEA) :

- enquêteur senior.

### CSTAC (Cadre supérieur de l'aviation civile)

#### A la direction de la sécurité de l'aviation civile (DSAC) :

- adjoint au chef de pôle à la DSAC

#### A la direction du transport aérien (DTA) :

- adjoint au chef de bureau.

#### A l'École nationale de l'aviation civile (ENAC) :

- responsable d'équipe de recherche.

### CUTAC (Chef d'unité technique de l'aviation civile)

#### A la direction de la sécurité de l'aviation civile (DSAC) :

##### A l'échelon central :

- chef de division à la mission « évaluation et amélioration de la sécurité » ;
- adjoint au chef de la mission « évaluation et amélioration de la sécurité » ;

##### Dans les directions de la sécurité de l'aviation civile interrégionales :

- chef de cabinet ;
- chef de division ;

#### Dans les services outre-mer de l'aviation civile :

- expert opérationnel dans un service de la navigation aérienne ;
- gestionnaire de ressources techniques temps réel senior dans un service de la navigation aérienne.

#### Au service technique de l'aviation civile (STAC) :

- chef de division technique.

#### Au service national d'ingénierie aéroportuaire (SNIA) :

- chef de mission ;

#### En administration centrale :

- chef de pôle des affaires réservées et territoriales au cabinet du directeur général de l'aviation civile.

#### Au bureau d'enquêtes et d'analyses pour la sécurité de l'aviation civile (BEA) :

- directeur de cabinet ;
- adjoint au chef du département investigations.

#### A la direction des opérations (DSNA/DO) :

- experts opérationnels dans un centre en route de la navigation aérienne ou un service de la navigation aérienne ;



- gestionnaire de ressources technique temps réel senior dans un centre en route de la navigation aérienne ou un service de la navigation aérienne.

#### **A l'École nationale de l'aviation civile (ENAC) :**

- directeur de cabinet ;
- adjoint au chef du département Air Traffic Management « ATM » ;
- adjoint au chef de département des opérations ;
- chef du centre à la direction de la formation au pilotage et des vols de Carcassonne et de Montpellier ;
- chefs de division Airworthiness, Operations et Maintenance (TA/AOM) et Formation pratique au Contrôle (ATM/FPC) ;
- chef de laboratoire de recherche ;

## CST (Chef de service technique)

#### **Dans les services outre-mer de l'aviation civile :**

- chef du service d'État de l'aviation civile des îles Wallis et Futuna ;
- adjoint au directeur de l'aviation civile en Nouvelle-Calédonie.

#### **A la direction des services de la navigation aérienne (DSNA) :**

##### **A l'échelon central :**

- chef de la mission de l'environnement (DSNA/ME) ;
- expert labellisé.

##### **A la direction des opérations (DSNA/DO) :**

- adjoint à un chef de centre en route de la navigation aérienne (CRNA) ;
- adjoint au chef de l'organisme de Roissy-Le Bourget ;
- chef de service « exploitation » d'un organisme classé en groupe A ;
- chef de service « technique » d'un organisme classé en groupe A ;
- chef du département « sécurité et performance » (DO/1) ;
- chef du département « espace » (DO/2) ;
- chef du département « systèmes, infrastructures et programmation technique » (DO/3) ;
- expert labellisé.

##### **A la direction de la technique et de l'innovation (DSNA/DTI) :**

- expert labellisé.

#### **A l'École nationale de l'aviation civile (ENAC) :**

- chef du département Air Traffic Management « ATM » ;
- chef du département des opérations.

#### **A la direction de la sécurité de l'aviation civile (DSAC) :**

- chef de la mission « évaluation et améliorations de la sécurité » (DSAC/MEAS) ;
- délégué à la stratégie ;
- adjoint au directeur technique « navigabilité et opérations » (DSAC/ NO) ;
- directeur de programme, chargé de mission « qualité-standardisation » ;
- directeur de programme, chargé de mission « affaires européennes » ;
- directeur de programme, chargé de mission « systèmes d'information » ;
- expert labellisé.
- adjoint au directeur d'une des directions interrégionales de la sécurité de l'aviation civile ;
- adjoint technique au directeur d'une des directions interrégionales de la sécurité de l'aviation civile.

#### **En administration centrale :**

- directeur adjoint de cabinet du directeur général de l'aviation civile.

##### **A la direction du transport aérien (DTA) :**

- chef de la mission du droit des passagers (MDP) ;
- chef de la mission de la coopération internationale (MCI) ;
- directeur de cabinet du directeur du transport aérien ;
- expert labellisé.

##### **Au secrétariat général (SG) :**

- chef de la mission du management du changement et des compétences (MC2) ;
- chef de la mission du système d'information des ressources humaines (SDP/SIRH) ;
- directeur de projet contrôle interne ;



- directeur de cabinet du secrétaire général.

**Au service national d'ingénierie aéroportuaire (SNIA) :**

- expert labellisé.

**Au service de gestion des taxes aéroportuaires (SGTA) :**

- chef du service de gestion des taxes aéroportuaires.

**Au bureau d'enquêtes et d'analyses pour la sécurité de l'aviation civile (BEA) :**

- chef du département investigations ;
- expert labellisé.

## CSTP (Chef de service technique principal)

**A la direction des services de la navigation aérienne (DSNA) :**

- chef des services de la navigation aérienne région parisienne (SNA/RP) ;
- chef des services de la navigation aérienne du Grand Sud-Ouest (SNA/GSO) ;
- adjoint « opérationnel » au directeur des opérations ;
- expert labellisé international.

**A la direction de la sécurité de l'aviation civile (DSAC) :**

- directeur de la direction de la sécurité de l'aviation civile Nord (DSAC-N) ;
- directeur de la direction de la sécurité de l'aviation civile Sud-Est (DSAC-SE) ;
- directeur de la direction de la sécurité de l'aviation civile Ouest (DSAC-O) ;
- directeur de la direction de la sécurité de l'aviation civile Antilles-Guyane (DSAC-AG) ;
- expert labellisé international.

**En administration centrale :**

- chef de la mission de l'aviation légère, générale et des hélicoptères (MALGH) ;
- directeur de cabinet du directeur général de l'aviation civile.

**A la direction du transport aérien (DTA) :**

- adjoint au directeur du transport aérien ;
- chef de la mission du ciel unique européen (MCU) ;
- chef de la mission du droit du travail (MDT) ;
- expert labellisé international.

**Au secrétariat général (SG) :**

- adjoint au secrétaire général.

**Au service des systèmes d'information et de la modernisation (DSI) :**

- chef du service des systèmes d'information et de la modernisation (DSI).

**Au service national d'ingénierie aéroportuaire (SNIA) :**

- chef du service national d'ingénierie aéroportuaire (SNIA) ;
- expert labellisé international.

**Au service technique de l'aviation civile (STAC) :**

- expert labellisé international.

**A l'École nationale de l'aviation civile (ENAC) :**

- directeur adjoint au directeur de l'École nationale de l'aviation civile.

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO !  
<https://fodgac.fr/adherez-a-fo/>

